L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER—Une jolie maison élevée de terre 176 Française, entre Marais et Villere. Le salle jamais inondée. Electricité à sonnetterie. Exposition parfaite. Ouvertures de tête contre Deux salons, cinq chambres à feu, cabinets, cuisine, cave, etc. Pour briquetée avec fenêtre, arrière pour s'adresser 101 Champs Elysées entre Dauphine et Bourgogne. 1d sept—8t

A LOUER—24 et 3ème étages, 12 chambres $35, cuisine Royale et Ste Anne, et une moitié maison de 5 chambres. Adresser No 73 Ste Anne. 16 sept—1 sem

A LOUER—Jardin non garni, l'hôtel Trapolin, favorablement connu dans le Sud depuis 25 ans. Nos 121, 123 et 125 rue Royale, en face de l'Hôtel Royal. S'adresser à J. B. Trapolin 25 rue St Charles. 24 juin—1lUimanc30sept

A LOUER—1er et 2ème étages, 67 rue Royale, entre Conti et Bienville. 15 sept—7t

A VENDRE.

A VENDRE—Une épicerie bien achalandée, pour cause de départ, dans le Premier District. S'adresser lettre L. bureau de l'Abeille. 1er sept—1m

PAR LE CONSTABLE.

E. D. Dean contre Henri Cornibé.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 19,918—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. H. Lauilliodette, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous, savoir : le SAMEDI, 22 courant, par de septembre 1888, à 11 heures P. M., à l'arrière des chais de 3 heures, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1o. Les bâtisses qui se trouvent sur les lieux, ainsi que la plateforme de danse, un hangar près de la plateforme, cabinets à bain, le club-house, la grille de police et tout le contenu comprenant un lot de meubles de maison, tables, faïence, bouteilles de cuisine bouteilles, dames-jeannes, et autres vides, etc., etc.

2o. Une installation du bar du dit Little Woods Beer Garden, le 1er juin 1887 par Edward Benefit, tel que le tout, d'après un inventaire entre Benefit et non signé.

Sans plus d'affaire, je vendrai ces effets susdits, comptant sur les lieux.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

19 sept—19 25 29

AVIS AUX GRANGIERS.

Albert Cammack vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,864—Division C. Avisant par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à comparaître devant le soussigné qui entend la première audition des faisons valoir, en vertu du jugement de la Cour Supérieure, présente par l'Hon. Chas. H. Lauilliodette, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, 2 courant, à 11 heures A. M., pour procéder à un concordat, ou à tout autre arrangement qui pourra être conclu entre le failli et ses créanciers, et que dans ce but, il a fixé